

Attention aux mails et courriers frauduleux !!!!!

Que faire en face d'un mail ou d'un courrier frauduleux ? Comment les reconnaître ?

INTERNET est un espace de communication sur lequel circule énormément de documents, informations.... Certaines informations sont avérées et d'autres doivent être prises avec parcimonie.

Et surtout attention aux arnaques : aujourd'hui chacun d'entre nous a déjà reçu un mail avec le logo de sa banque, de la CAF, ou de la Direction Générale des Finances Publiques. Souvent il vous est demandé de renseigner vos coordonnées bancaires ou encore votre numéro de carte bancaire.

Il s'agit d'être vigilant : cette demande est-elle vraiment justifiée ? Pourquoi souhaite t-il cette information ? Pourquoi le mail est truffé de fautes ? Surtout ne pas agir dans la précipitation.

Pour mémoire un mail frauduleux peut être dénoncé **aux autorités compétentes** en cliquant sur le lien suivant www.internet-signalement.gouv.fr.

Autre pratique constatée : certains d'entre nous ont réceptionné dans leurs boîtes aux lettres des courriers qui ressemblent étrangement à des courriers officiels, mais qui n'en sont pas toujours. Parfois il s'agit d'un organisme privé qui souhaite vendre une insertion publicitaire ou une meilleure visibilité sur la toile. Un règlement par chèque vous est demandé, et lorsque vous réalisez qu'il s'agissait d'une arnaque, c'est trop tard. Malheureusement pour les professionnels, le recours auprès des organismes de protection des consommateurs ne sont pas possibles.

Que vous soyez contacté par mail, courrier, téléphone, nous vous recommandons de ne pas renseigner vos coordonnées bancaires. Et si vous avez un doute sur la provenance de la demande, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Pour COMPTABILITE EXPERTISE AUDIT, c'est l'avenir de nos clients qui comptent